

BORDEREAU DES PRIX AUX ABONNÉS DU SERVICE



Ouessant

Règle arrondi : 4 décimales pour consommation et 2 décimales pour abonnement et autres prestations

TVA en vigueur au 01.01.24 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.24	Tarifs TTC en € au 01.01.24	Coef. de révision *	Unités
--	----------------------------	-----------------------------	---------------------	--------

1 - REDEVANCE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Part Eau du Ponant	5,5	41,245	43,51	F1	U
Part Collectivité	5,5	21,00	22,16	-	U

PARTS VARIABLES

Consommation Part Eau du Ponant	5,5	2,4087	2,54	F1	m ³
Consommation Part Collectivité	5,5	0,2100	0,22	-	m ³

ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Préservation des ressources en eau	5,5	0,0460	0,0485	-	m ³
Lutte contre la pollution	5,5	0,3000	0,3165	-	m ³

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DES EAUX USEES (assainissement collectif)

Part Eau du Ponant	10	32,325	35,56	F2	U
Part Collectivité	10	23,625	25,99	-	U

PARTS VARIABLES

Consommation Part Eau du Ponant	10	0,8620	0,95	F2	m ³
Consommation Part Collectivité	10	0,4725	0,52	-	m ³

ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Modernisation des réseaux de collecte	10	0,1600	0,1760	-	m ³
---------------------------------------	----	--------	--------	---	----------------

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Abonnement semestriel SPANC (part Eau du Ponant)	10	9,70	10,67	F2	U
--	----	------	-------	----	---

2 - AUTRES TARIFS EN VIGUEUR

FRAIS D'ACCES AU SERVICE

		-	-	-	U
--	--	---	---	---	---

FRAIS DE GESTION DE RELANCE

1ère relance		10,00	10,00	-	U
2ème relance		-	-	-	U

FRAIS DE RÉÉDITION NOUVELLE FACTURE

		10,00	10,00	-	U
--	--	-------	-------	---	---

FRAIS DE DUPLICATA FACTURE IDENTIQUE

		3,00	3,00	-	U
--	--	------	------	---	---

FRAIS DE DEPLACEMENT EN HEURES OUVRÉES

	20	43,00	51,60	-	U
--	----	-------	-------	---	---

FRAIS DE FERMETURE ET D'OUVERTURE DE BRANCHEMENT

	20	43,00	51,60	-	U
--	----	-------	-------	---	---

VERIFICATION METROLOGIQUE D'UN COMPTEUR

Compteur - Diamètre 15 à 20 mm	10	300,00	330,00	-	U
Compteur - Diamètre 25 à 40 mm	10	360,00	396,00	-	U
Compteur - Diamètre 50 à 80 mm	10	506,00	556,60	-	U
Compteur - Diamètre 100 à 150 mm	10	636,00	699,60	-	U

CONTRÔLE DE CONFORMITE USAGE DOMESTIQUE D'UNE RESSOURCE ANNEXE EN EAU

Maison individuelle	10	127,00	139,70	-	U
---------------------	----	--------	--------	---	---

CONTRÔLE DE CONFORMITE ASSAINISSEMENT COLLECTIF USAGER DOMESTIQUE

en maison individuelle	10	120,00	132,00	-	U
------------------------	----	--------	--------	---	---

CONTRÔLE DE CONFORMITE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF USAGER DOMESTIQUE

Contrôle de conception pour installations neuves et réhabilitées (maison individuelle)	10	104,00	114,40	-	U
Contrôle de réalisation pour installations neuves et réhabilitées (maison individuelle)	10	140,00	154,00	-	U
Contrôle de bon fonctionnement en cas de vente (maison individuelle)	10	160,00	176,00	-	U
Réalisation d'une contre visite	10	90,00	99,00	-	U

REALISATION DE TRAVAUX : PRIX FORFAITISES

Raccordement au réseau d'eau potable (branchement d'eau potable quel que soit le diamètre pour une longueur maximale de 5 ml y compris le terrassement, le remblaiement, la canalisation, le citerneau, le système de comptage et les réfections de chaussée)	20	1 500,00	1 800,00	-	U
Mise en service d'un branchement existant (fourniture et mise en place d'un citerneau de branchement chez l'abonné comprenant le regard isotherme de branchement, le robinet d'arrêt, le clapet anti-retour double purge et toutes les pièces de raccordement nécessaires)	20	500,00	600,00	-	U

Remplacement de compteurs					
Compteur diamètre 15 mm	10	92,00	101,20	-	U
Compteur diamètre 20 mm	10	151,00	166,10	-	U
Compteur diamètre 25 mm	10	151,00	166,10	-	U
Compteur diamètre 30 mm	10	251,00	276,10	-	U
Compteur diamètre 40 mm	10	291,00	320,10	-	U
Compteur diamètre 50 mm	10	428,00	470,80	-	U
Compteur diamètre 80 mm	10	642,00	706,20	-	U
Raccordement au réseau d'eaux usées (construction d'un branchement d'eaux usées quel que soit le diamètre pour une longueur maximale de 15 ml y compris le terrassement, remblaiement, la canalisation, la boîte de passage direct et les réfections de chaussée)	20	2 000,00	2 400,00	-	U
Mise en service d'un branchement d'eaux usées existant (construction de la boîte de passage direct et les réfections de chaussée nécessaires à la mise en service d'un branchement d'eaux usées)	20	600,00	720,00	-	U
En dehors du domaine d'application des prix forfaitaires ci-dessus, les travaux et prestations sont facturés aux usagers sur la base des coûts de fourniture et de main d'œuvre suivants (incluant la majoration de 30% pour situation insulaire) :					
- coût d'unité d'œuvre ouvrier / employé	20	82,81	99,37	-	h
- coût d'unité d'œuvre technicien	20	92,95	111,54	-	h
- coût d'unité d'œuvre encadrement	20	98,02	117,62	-	h
- Coût d'unité d'œuvre Astreinte	20	165,62	198,74	-	h
Moyens techniques :					
- Hydrocreuse	20	82,81	99,37	-	h
- Caméra vidéo	20	18,59	22,31	-	h
- Mini tracto compact	20	30,42	36,50	-	h
- Camion Caisson 19 tonnes movibenne	20	45,63	54,76	-	h
- Dumper	20	21,97	26,36	-	h
- Minipelle 4,5 tonnes	20	20,28	24,34	-	h
- Minipelle 3,5 tonnes	20	23,66	28,39	-	h

***Coefficient de révision annuelle**

$$F1 = 0,15 + (0,48 * (ICHT - En / ICHT - En0)) + (0,22 * (FSD2n / FSD20)) + (0,12 * (TP10An / TP10A0)) + (0,03 * (010534766n / 0105347660))$$

$$F2 = 0,15 + (0,59 * (ICHT - En / ICHT - En0)) + (0,21 * (FSD2n / FSD20)) + (0,04 * (TP10An / TP10A0)) + (0,01 * (010534766n / 0105347660))$$

avec :

- ICHT-E : indice de coût horaire du travail, dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de la dépollution (base 100 décembre 2008), publié par le Moniteur des travaux publics et du bâtiment
- FSD2 : indice frais et services divers - modèle de référence n° 2 (base 100 en juillet 2004), publié par le Moniteur des travaux publics et du bâtiment
- TP10a : indice de travaux publics sur canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux (base 100 en 2010), publié par le Moniteur des travaux publics
- 010534766 : indice du coût de l'électricité vendue aux entreprises consommatrices (> 36 kVA)

Valeur initiale des indices connue au 01/09/2021 :

- ICHT-E₀ = 124,0 (DML : 09/07/2021)
- FSD2₀ = 138,5 (DML : 31/08/2021)
- TP10a₀ = 113,7 (DML : 20/08/2021)
- 010534766₀ = 126,9 (DML : 31/08/2021)